

# **CREDIT AGRICOLE DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE**

**Société coopérative à capital variable  
Siège social : 26, Quai de la Rapée 75012 PARIS  
Siret 775 665 615 00347 - APE 0651 D**

**Descriptif du programme de rachat de ses propres certificats coopératifs  
d'investissement, autorisé par l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire  
des sociétaires du 28 mars 2012.**

En application de l'article L. 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent document constitue le descriptif du programme de rachat approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 28 mars 2012.

## **I – Nombre de titres et part du capital détenu directement ou indirectement par l'émetteur**

(au 29 février 2012)

60 747 CCI, représentant 0,689133 % de l'ensemble des certificats coopératifs d'investissement composant le capital social de la Caisse Régionale et 0,212759 % du capital social.

Ces titres sont détenus au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie approuvée par l'AMF, et conclu avec ODDO & Cie Entreprise d'Investissement et du mandat d'achat confié à ODDO CORPORATE FINANCE.

## **II – Répartition des objectifs par titres de capital détenus**

Les 13 516 CCI détenus sont affectés à l'objectif d'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les 47 231 CCI détenus ont été acquis en vue de procéder à leur annulation.

## **III – Objectifs du programme de rachat**

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 mars 2012 est destinée à permettre à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France d'opérer en bourse ou hors marché sur ses certificats coopératifs d'investissement en vue :

1. d'assurer l'animation du marché des certificats coopératifs d'investissement par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
2. de procéder à l'annulation des certificats coopératifs d'investissement acquis.

## **IV – Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres susceptibles d'être rachetés, ainsi que prix maximum d'achat**

### 1- Part maximale du capital à acquérir par la Caisse Régionale

La Caisse Régionale est autorisée à acquérir un nombre de certificats coopératifs d'investissement ne pouvant excéder 250 000.

### 2 - Caractéristiques des titres concernés

Nature des titres rachetés : certificats coopératifs d'investissement cotés sur l'Eurolist d'Euronext Paris (compartiment B)

Libellé : CCI du Crédit Agricole de Paris et d'Ile-de-France

Code ISIN : FR 0000045528

### 3 – Prix maximal d'achat

L'acquisition de ses propres CCI par la Caisse Régionale, dans le cadre du programme de rachat ne peut excéder 90 euros par titre.

### V – **Durée du programme**

Conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce et à la 7<sup>ème</sup> résolution qui a été approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 mars 2012, ce programme de rachat peut être mis en œuvre jusqu'à son renouvellement par une prochaine Assemblée Générale, et dans tous les cas, pendant une période maximale de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mars 2012, soit au plus tard jusqu'au 27 septembre 2013.

### VI – **Déclarations des opérations réalisées par la Caisse Régionale sur ses propres titres du 1<sup>er</sup> mars 2011 au 29 février 2012**

Pourcentage de capital auto détenu au 29 février 2012 sur l'ensemble des CCI composant le capital social: 0,689133 %

Nombre de CCI annulés au cours des 24 derniers mois : 106 473

Nombre de titres détenus en portefeuille au 29 février 2012 : 60 747 CCI

Valeur comptable du portefeuille au 29 février 2012 : 3 245 451.17 €

Valeur de marché du portefeuille au 29 février 2012, (cours de clôture de la dernière séance de bourse) :  
2 976 603.00 €

Période allant du 1 <sup>er</sup> mars 2011 au 29 février 2012	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
			NEANT	NEANT
<b>Nombre de titres</b>	68 617	85 728		
<i>Dont contrat de liquidité</i>	31 461	25 125		
<b>Cours moyen de la transaction</b>	53.47264920	56.13405492		
<b>Montants (en €)</b>	3 669 132.77	4 812 260.26		